



Communiqué de presse, le 30 août 2022

Solutions fondées sur la Nature : quelle efficacité sur la biodiversité ?

Les Assises Nationales de la Biodiversité sont organisées par idealCO et l'association Les Eco Maires ; co-organisées avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Commissariat de massif du Jura ; en partenariat avec le Département du Doubs, la Ville de Besançon et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Faire appel à la nature dans les projets d'aménagement du territoire engendre de nombreux bénéfices socio-environnementaux. Les « Solutions fondées sur la Nature » représentent un levier d'action pour répondre efficacement aux enjeux majeurs du dérèglement climatique et de la gestion de l'eau. Les Assises Nationales de la Biodiversité, organisées du 7 au 9 septembre à Besançon (Micropolis), reviendront sur plusieurs retours d'expérience départementaux significatifs visant la préservation des écosystèmes.

S'adapter au changement climatique en s'inspirant de la nature est « la » ligne suivie par de plus en plus de territoires. Mais en quoi consistent les solutions fondées sur la nature ? Le programme des Assises Nationales de la Biodiversité (ANB) donnera des éléments de réponse concrets en revenant notamment sur un projet de restauration de milieux humides et aquatiques, un autre sur la restauration d'une forêt alluviale mais aussi sur la mise en place d'un plan départemental de paysage et de plantations. Animée par l'UICN France, cette session (le 7 septembre à 16h30) revêt une importance particulière alors que la biodiversité ne cesse de s'éroder, à cause notamment de l'artificialisation des sols.

L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) Haut-Doubs Haute-Loue parlera de LIFE Tourbières, un programme de réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois, et notamment de la restauration du Dugeon réalisée en 2021. Son témoignage mettra en avant les fonctions hydrologiques des tourbières par rapport aux épisodes de sécheresse, très importants cette année, et les conséquences pour la biodiversité locale (restauration des habitats, retour des espèces...).

Le **Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI)** interviendra sur « Isère amont », un projet de forêt alluviale et de prévention des inondations, qui a été mis en œuvre sur plusieurs années. Objectif : redessiner les digues afin de protéger au mieux le territoire des crues de l'Isère, et améliorer l'état écologique des rivières. 10 km de digues ont ainsi disparu pour alimenter 300 ha de forêt alluviale. Une disparition progressive qui a permis au cours d'eau de regagner son espace de liberté. Si cet écosystème prend du temps à se mettre en place et s'équilibrer, les services qu'il rend sont précieux : il permet de réduire l'amplitude des crues et des sécheresses, il participe à l'épuration des eaux et à la recharge de la nappe phréatique, offre un habitat aux végétaux et aux animaux. C'est également un corridor de déplacement apaisé pour la faune.

Le **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle** reviendra sur son plan de paysage et de plantations dont l'objectif est de maintenir la biodiversité et lutter contre le changement climatique. L'arbre, en tant qu'élément naturel et paysager, apparaît en effet comme porteur de valeurs identitaires et symboliques qu'il est nécessaire de renforcer dans un contexte de recherche de valorisation des « écopaysages ». Le plan s'articule autour de quatre phases que les intervenants du Département préciseront. L'une d'entre elles concerne la réalisation d'une cartographie basée sur un maillage du territoire (5 km x 5 km) exprimant la sensibilité de chacune des mailles au regard des enjeux paysagers et ceux relatifs aux continuités écologiques.

Enfin, le **Conseil Départemental de la Nièvre** prendra part aux débats en exposant son projet d'articulation de deux stratégies départementales « adaptation au changement climatique » et « biodiversité » et sa déclinaison opérationnelle sur un espace naturel sensible.



Le projet Life Tourbières du Jura réhabilite les tourbières du massif jurassien franc-comtois. Ici, le lac des Mortes et les tourbières de Chapelle-des-Bois.

A noter, plusieurs autres temps reviendront sur le lien entre les projets d'aménagement territoriaux et la biodiversité, parmi lesquels :

L'atelier intitulé « **Quelle intégration de la biodiversité dans les projets photovoltaïques au sol ?** ». A partir de la présentation d'une synthèse des connaissances scientifiques sur les impacts des centrales photovoltaïques au sol sur la biodiversité et des moyens de les atténuer, l'atelier fera un tour d'horizon des actions entreprises au sein des Parcs naturels régionaux, à partir d'un exemple d'application concrète dans un PNR (le 8 septembre à 9h).

Aussi, l'atelier « **Comment intégrer la biodiversité dans la planification urbaine ?** » mettra en avant des collectivités et acteurs de l'aménagement du territoire capables de s'emparer d'outils et de méthodologies intégrées pour rendre la planification urbaine perméable à la biodiversité. Les résultats de projets d'aménagement aboutis viendront illustrer le propos (Grand Reims, Région Provence Alpes Côte d'Azur...), démontrant comment l'urbanisme doit et peut s'adapter à la biodiversité et non l'inverse (le 7 septembre à 16h30).

La 12^e édition des Assises de la biodiversité est hybride (sur place et à distance).

Site web : www.assises-biodiversite.com

Twitter : [@Assises_Biodiv](https://twitter.com/Assises_Biodiv) #ANBiodiv

Contact presse : Julien Marié | julien@instinctcom.fr | Tel : 06 64 99 56 79

Un événement



Co-organisé avec



En partenariat avec

